

provinciaux ou deviendront-ils des gouvernements nationaux ayant tous le droit d'imposer des taxes mutuelles, de fixer les droits de douane, d'établir leurs propres taux de change et d'appliquer leurs propres règlements relativement au commerce et dans divers autres domaines? Le cas échéant, nous serons les assassins de la Confédération, et non ceux qui auront tâché de réaliser les objectifs et les ambitions des Pères de la Confédération pour essayer d'unifier le pays plus solidement que jamais.

M. Smallwood: Monsieur le président, j'aurais quelques mots à dire au sujet des sommes que le gouvernement nous demande d'approuver pour lui permettre de financer ses programmes pendant les deux prochains mois. A mon avis, nous devons examiner de très près les dépenses du gouvernement avant d'adopter les crédits provisoires. Il nous faut examiner très minutieusement l'exploitation de la célèbre Société Radio-Canada.

Nous avons beaucoup entendu parler de cette Société et certaines personnes, au pays, dont le député de Burnaby-Richmond, croient que Radio-Canada devrait être intouchable. A mon avis, il est grand temps que la population connaisse les faits au sujet de Radio-Canada et sache comment cette Société gaspille notre argent. Si les émissions de Radio-Canada nous semblent inacceptables, nous avons le droit, comme membres du Parlement, de nous lever ici et de le déclarer.

Monsieur le président, le 2 mars 1964, j'ai pris la parole en cette Chambre pour me plaindre du programme *Quest*. J'ai ici le dossier des lettres reçues de citoyens d'un bout à l'autre du pays qui me remercient de mon attitude d'alors. Il y a ici des centaines de lettres. Par ailleurs, j'en ai reçu deux qui protestaient contre mon geste.

Évidemment, nous avons au pays des pseudo-intellectuels et des critiques comme MM. Frank Moritsugu de Toronto et Frank Penn du *Citizen* d'Ottawa qui prétendent que je n'avais pas le droit de condamner Radio-Canada. Pendant deux jours, j'ai essayé de communiquer avec M. Penn pour avoir une discussion avec lui, mais je n'ai pu le trouver. Ces gens sont difficiles à trouver et, pour moi, ils se cachent dans leur tour d'ivoire pour écrire des articles au sujet des membres du Parlement.

Le grand public, lui, a des idées bien différentes au sujet de l'extravagance de Radio-Canada. Je crois que ce sentiment a été exprimé dans un éditorial du *Journal* d'Edmonton en septembre 1964, et dont je cite un extrait:

Les membres du Parlement auront manqué à leur devoir s'ils ne demandent pas pourquoi il a fallu dépenser \$6,160,000 de l'argent des contribuables

simplement pour acheter l'emplacement du nouveau service central de Radio-Canada à Montréal.

Voilà, à mon avis, un bel exemple de la façon dont Radio-Canada gaspille l'argent des contribuables.

M. Bushnell, ancien haut fonctionnaire de Radio-Canada, lors d'une allocution prononcée à Toronto, a affirmé qu'il y a maintenant du gaspillage à Radio-Canada. En 1963-1964, Radio-Canada a dépensé 115 millions, dont 78 millions puisés dans le trésor public. Cette année, cette Société d'utilité publique dépensera plus de 100 millions de dollars de l'argent des contribuables. Il est temps qu'à titre de députés nous siégions au sein d'un comité parlementaire pour examiner les extravagances de Radio-Canada. Dès mars 1964, j'ai proposé l'établissement d'un comité destiné à remplir cette fonction. A ce moment-là, le premier ministre nous a assuré que le comité serait formé.

Monsieur le président, on nous demande maintenant de donner à la Société Radio-Canada plus de 5 millions des versements des contribuables, afin qu'elle puisse dépenser avec prodigalité pour la construction de nouveaux immeubles. A l'heure actuelle, l'ensemble des immeubles que possède à Ottawa Radio-Canada atteint la valeur de 3 millions de dollars. A mon avis, nous devrions examiner aujourd'hui la situation, en nous souvenant que nombreux sont au pays ceux qui chôment et vivent dans la pauvreté. Je dirais qu'un grand nombre des programmes de Radio-Canada ne devraient pas passer sur le petit écran.

Certains ont déclaré que nous ne devrions pas critiquer les producteurs et les scénaristes des programmes de Radio-Canada. Les intéressés pourraient peut-être aller visiter à Toronto le club de Radio-Canada, pour voir quels sont ceux qui écrivent les scénarios. J'ai eu l'occasion de m'y rendre.

Je maintiens que le temps est venu pour nous d'examiner de très près les opérations de Radio-Canada. Il est grand temps qu'un comité soit établi à la Chambre pour examiner en détail les dépenses de cette société de la Couronne. En dernier ressort, je demande au secrétaire d'État, qui n'occupe pas sa place en ce moment, ou au premier ministre, de nous donner l'assurance qu'un comité parlementaire sera établi pour examiner les affaires de cette Société, afin que nous puissions au moins tenter d'épargner de l'argent aux contribuables et d'empêcher Radio-Canada d'exposer ses téléspectateurs à des programmes à mon avis tout à fait inappropriés.

Le gouvernement nous demande de voter ces crédits afin qu'il puisse gouverner. Le gouvernement est au pouvoir depuis plus d'un